

Comment protéger mon identité

Par **corinne255**, le 12/09/2015 à 11:55

Salut

J'aimerais savoir ce que je dois faire.

J'avais candidaté à une offre d'emploi au Canada (l'offre était normale et arborait le logo d'unicef et les drapeaux canadien) c'était une offre qui se prétendait être d'unicef et pouvait sembler légitime étant donné que l'adresse d'Unicef sur l'offre était bonne !

L'offre s'adressait aux jeunes diplômés qui souhaitent s'expatrier, pour des gens de tous niveaux d'études selon l'offre et prétendait aider les gens pour faire le visa donc demandait : cv+ photo sur cv+ lettre de motivation+copie de la pièce d'identité.

J'envoie les docs. En réponse le type de l'annonce me dit qu'il faut envoyer des fonds par Western union en Afrique pour frais de dossiers visa...(ce que j'ai trouvé louche c'est que la réponse semblait être celle d'un illettré et j'ai pas cette vision là d'Unicef je pense que c'est + sérieux que ça et aussi l'histoire des fonds alors qu'il m'a même pas vu en entretien qu'on se connaît pas j'envoie pas de l'argent à n'importe qui) j'ai donc cherché le n° du siège d'unicef qui m'a dit que ce n'était pas eux et qu'en ce moment ils traquaient des offres frauduleuses d'emploi.

J'ai lu cette news

Le gars a donc la copie de ma pièce d'identité (dc il peut demander mon extrait d'acte de naissance)il connaît mon écriture (lettre de motivation), ma signature (cf lettre de motivation) donc peut l'imiter.

Il a mon adresse (dc peut faire un faux justificatif EDF).

Le type de l'annonce refuse de me rendre mes documents que je lui ai demandé de me rendre.

En police municipale on me dit que c'est pas de leur ressort. Et par contre en gendarmerie de paris (que j'ai appelé car je me suis dit Paris c'est + grand donc ils s'y connaissent) eux me disent qu'il y a bien infraction (tentative d'escroquerie et pas uniquement escroquerie validée la tentative suffit pour constituer l'infraction)et de déposer plainte ds mon secteur (alors que ds mon secteur ils me disent que tant qu'on ne m'a pas volé mon identité bah en gros je dois attendre qu'on me la vole pour déposer plainte).

Sans être parano je suis désolée mais mon cas ressemble à celui-là et je n'ai pas envie

d'attendre qu'on fasse un faux papier à mon nom ou d'avoir des problèmes. Je voudrais me protéger (mieux vaut prévenir que guérir non ?).

Si vous lisez l'article reconnaissez que c'est proche de mon cas

<http://internet-bodyguard.com/usurpation-didentite-reseau-africain-sen-prenant-aux-demandeurs-demploi-demantele/>

J'ai travaillé chez des juristes et je demandais des extraits d'acte de naissance donc je sais que c'est pas dur d'en obtenir. Au vu de la carte d'identité vous pouvez en obtenir un.

Le justificatif EDF peut être fabriqué.

Pour faire une demande de carte d'identité il suffit de se présenter en mairie avec une photo+ 1 copie de la pièce d'identité+ 1 justificatif EDF. Le mec a tout sauf EDF et un justificatif EDF c'est pas dur à fabriquer (il a mon adresse sur mon cv mon n° de tel ...).

Vu qu'il a ma signature (sur ma lettre de motivation) et mon écriture il peut très bien faire genre je lui ai donné une procuration et faire une fausse carte d'identité (comme dans le lien que je vous ai mis). non ?

Je suis désolée mais si le mec refuse de me rendre mes documents dites vous que c'est bien qu'il compte s'en servir.

Merci de m'aider. Je ne sais pas comment protéger mon identité et n'ai pas envie d'attendre qu'on me la vole. Je suis au chômage en ce moment j'ai assez de problème comme ça.

Par **corinne255**, le **12/09/2015** à **11:56**

Dans cette vidéo

<http://internet-bodyguard.com/usurpation-d-identite/>

on voit qu'il n'est pas dur de voler l'identité d'une personne (vers 1 minute 20).

Qu'en pensez vous ? et que faut-il faire ?

Par **Emillac**, le **13/09/2015** à **07:57**

Bonjour,

A part aller brûler un cierge à Sainte Corinne à l'église la plus proche, je ne vois pas trop bien quoi faire d'autre, maintenant que le mal est fait.

[citation]*Je suis désolée mais si le mec refuse de me rendre mes documents [s]dites vous que[/s] c'est bien qu'il compte s'en servir.* [/citation]

Figurez-vous qu'on aurait déjà pu vous le dire si vous nous aviez posé la question au bon moment, c'est-à-dire [s]AVANT[/s] d'envoyer les documents ! Donc, inutile de nous donner

des leçons de précaution maintenant.

Parce que, vous vous annoncez comme étant en Master 1 mais êtes encore manifestement assez naïve pour croire que, quand bien même votre correspondant canadien ou africain, peu importe, vous reverrait vos documents, comme vous le demandez, le problème serait résolu pour autant : que ce soit à Ottawa ou à Ouagadougou, on dispose d'excellentes photocopieuses ! Il dispose donc déjà de tout ce dont il a besoin dès maintenant, s'il veut vraiment usurper votre identité, ou donner à un acheteur de quoi le faire, que ça vous plaise ou non et il aurait fallu réfléchir plus loin que le bout de votre nez bien avant.

[citation]*Is me disent que tant qu'on ne m'a pas volé mon identité bah en gros je dois attendre qu'on me la vole pour déposer plainte*[/citation]

Et porter plainte contre qui ??? Contre L'Unicef ? Le Canada ? Western Union ? Contre X ? Et avec quel préjudice actuel, en espèces sonnantes et trébuchantes ???

[citation]*étant donné que l'adresse d'Unicef sur l'offre était bonne !*

...

J'envoie les docs.[/citation]

Beati pauperes spiritu...

[smile17][smile17][smile17]

Par **corinne255**, le **14/09/2015 à 19:01**

salut

Je commence seulement un M1. Un M1 ne veut pas dire "infaillible /je connais tout". Je suis junior en droit.

La faculté de droit apprend la théorie je suis jeune je ne connais pas tout de la vie et ne pouvait pas deviner sur l'offre initiale que la personne était un escroc car l'offre présentait bien. c'est après que la personne a parlé de western union sinon je n'aurai pas envoyé de docs.

Vous croyez que le type a écrit bonjour je cherche des jeunes diplômés merci d'envoyez votre argent directement ? bien sûr qu'il n'a pas écrit ça sur l'offre de départ sinon je n'aurais pas envoyé mon cv....Et quand on candidate c'est assez normal d'envoyer son cv.

Vous vérifiez quand vous vous inscrivez en fac et qu'on vous demande une copie de votre carte d'identité si la personne chargée de l'administration n'est pas une voleuse qui va vous piquer vos papiers? Pourtant elle pourrait en être une vous n'en savez rien. Et les agences d'intérim ? elles demandent plein de docs elles aussi vous vérifiez à chaque fois si l'agence est réelle vous ? on ne peut pas passer son temps à suspecter chaque individu sinon on n'en finit plus.

L'offre initiale était comme n'importe quelle offre du web et ne demandait pas d'argent.

Un de mes amis est parti à Tahiti (pas avec cette offre bien sûr) et son recruteur lui a payé son visa et lui a demandé une copie de son identité (car là-bas c'est quelque chose qui se

fait) et il ne l'avait jamais rencontré avant ! et tout s'est bien passé. La France ce n'est pas le Canada. Vous connaissez les mœurs de tous les pays vous ? Tous les pays ne fonctionnent pas pareil. La preuve avec ma connaissance de Tahiti (si vous voulez je vous file son adresse mail si vous ne croyez pas à son histoire) et sachez qu'au Canada ce genre de choses se fait (le fait que certains patrons aident leurs employés à s'installer). La mentalité anglo saxonne n'a rien à voir avec la mentalité française et certains escrocs s'en sont rendus compte et ont décidé d'en tirer parti. Certains recruteurs du Canada (ou d'ailleurs) aident les jeunes à s'installer. Plein de jeunes partent tous les ans de cette façon (notamment les moins de 26 ans) et parmi ceux qui le proposent tous ne sont pas des escrocs. Donc faut arrêter de croire que parce que vous vous raisonnez comme un français il n'y a pas des habitudes différents dans d'autres pays.

Quand vous envoyez votre cv à un recruteur et qu'il vous reçoit qui vous dit qu'il est réglo.

Vous diffusez plein d'info partout de façon régulière et je doute que vous vérifiez l'identité de chaque personne à qui vous avez affaire.

Les proprio vous demandent aussi des tas de docs assez perso au final et qui vous dit que derrière le proprio ne se cache pas un escroc ?

Il y a bien un faux architecte qui a exercé pendant des années sans aucun diplôme. Donc ça montre que n'importe qui peut subir une arnaque juriste ou pas.

Je donne un autre exemple. A une époque il y avait des faux éboueurs (pour les calendriers de noel) mais avant que ça se sache tout le monde sait que personne ne leur demandait jamais de compte.

Ce n'est pas parce qu'on fait du droit qu'on est infallible. J'en tiens pour preuve qu'une de mes connaissances a eu recours à un notaire pour un testament authentique et il ne savait pas comment on fait ! il est notaire et titulaire d'une étude et c'est un notaire retraité qui lui a expliqué. Assez étonnant....et pourtant vrai !!!

Le droit s'apprend tout au long de sa vie. La fac c'est de la théorie la pratique s'apprend sur le terrain tout au long de la vie au fil de ses expériences. J'entame seulement mon M1.

Vous jugez mais je note que vous n'avez rien suggéré. Si on prétend avoir un niveau élevé en droit en général on a des solutions à proposer. Donc visiblement vous avez aussi un master mais vous ne vous y connaissez pas plus que ça en droit sinon vous m'auriez fait des suggestions.

Par **corinne255**, le **14/09/2015** à **23:56**

Je reviens sur ce topic.

Visiblement malgré votre Master 2 vous ignorez qu'il existe une procédure (que j'ai apprise en téléphonant à plusieurs endroits et en tombant sur la bonne personne qui -elle- était polie et a bien compris ma requête sans m'insulter avec une citation latine pompée dans "le dictionnaire des 100 citations à insérer dans n'importe quelle dissertation juridique" ou dans vos vieille bd

d'Astérix)

1/ une citation latine n'impressionne personne ça fait pompeux et c'est en général ce qu'on trouve chez les gens "précieux" dans la littérature française (coucou on est en 2015 !)

2/J'aurais cru votre niveau d'excellence si vous aviez su me citer la procédure à suivre qu'on m'a indiqué (car désolé de vous l'apprendre dans mon cas il existe bien une procédure donc je pense que vous devriez avoir honte d'être en Master 2 et de l'ignorer si je suis votre raisonnement qui considère qu'un M1 doit tout savoir donc un M2 ca devrait être 0% d'erreur).

En ce qui me concerne je n'aurais pas votre prétention. Comme dit j'apprends progressivement le droit, la pratique et je suis une novice.

En tout cas ce qui est sûr c'est que pour ma part je préfère avoir affaire à un ouvrier cultivé qu'une personne en master arrogante et condescendante. Il faut arrêter d'assimiler le niveau d'études à l'intellectuel des gens. Des tas de gens n'ont pas de master et sont bien plus intelligents que vous ou moi. Initialement Bill Gates a monté sa boîte sans master après avoir raté ses études universitaires.

Quand je vois votre réflexion ça montre à quel point on vit dans une société superficielle. Les gens sont jugés sur leur diplôme c'est ridicule. Ce n'est pas parce qu'on débute en Master qu'on n'a pas le droit d'ignorer des choses.

Mais c'est bien français de prendre les non diplômés pour des cons et les manuels pour des gens pas intelligents. Il n'y a aucune limite à la bêtise humaine.

Par **Emillac**, le **15/09/2015** à **15:32**

Image not found or type unknown

